



Challenge de Printemps par 2

2023- 2024

Finale Nationale simultanée

Convocation SAMEDI 27 AVRIL 2024 à 10h15

3 séances de 12 donnes

Début du jeu 10h30 2^{ème} séance 13h30 3^{ème} séance 15h30

La liste des paires engagées se trouve sur le site de la Fédération, rubrique compétitions/0000000 FFB :

Sélectionnez Challenge de Printemps/2, le centre et cliquez sur le nombre d'équipes.

Droits d'engagement : 25 € par paire, à régler via le site avant le début de la compétition.

Un pot sera offert à l'issue de la compétition en attendant les résultats nationaux

En cas d'indisponibilité veuillez avertir par mail le directeur des compétitions ou au 06-22-71-46-44.

Il est interdit de fumer dans les locaux ; l'usage des téléphones mobiles est interdit dans les salles.

Frédéric Proux,
Directeur des compétitions.
Editée le 18 avril 2024.